

Juin 2002

Québec, le 12 juillet 2002

Monsieur Réjean René  
Directeur des études  
Cégep de Victoriaville  
475, rue Notre-Dame Est  
Victoriaville (Québec) G6P 4B3

**Objet : Suivi apporté au rapport d'évaluation de la composante de la formation générale**

Monsieur le Directeur,

Lors de sa réunion du 18 juin dernier, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné avec intérêt le rapport, que vous lui avez transmis le 27 mars dernier, concernant les suites apportées au rapport d'évaluation de la composante de la formation générale. La Commission avait formulé trois recommandations portant respectivement sur l'approfondissement des résultats de l'évaluation, l'évaluation des apprentissages et la gestion.

La première recommandation indiquait d'approfondir les analyses des données, de poursuivre le travail amorcé et le traduire en un véritable plan d'actions. Des données plus précises du système d'information permettent de suivre plus étroitement le cheminement scolaire des étudiants en formation générale, d'effectuer les analyses et de mettre en œuvre les actions appropriées. Plusieurs mesures sont ainsi réalisées dans le cadre du plan d'aide à la réussite. Elles touchent chaque discipline de la formation générale et des problématiques relatives à cette composante dans les programmes d'études : place des cours dans la séquence des apprentissages, réussite des cours, intégration dans les épreuves synthèses de programmes, exigences pour le français écrit, resserrement des critères d'admissibilité au stage, etc. Le Collège a pris les mesures nécessaires pour approfondir les analyses et il a mis en œuvre des actions susceptibles de résoudre les problèmes identifiés dans l'évaluation de la formation générale. La Commission considère que ces actions répondent adéquatement à sa recommandation.

La recommandation sur l'évaluation des apprentissages portait sur la simplification des modes d'évaluation et sur leur capacité à mesurer l'atteinte des objectifs. Les actions réalisées et en cours notamment en français, en anglais et en éducation physique devraient contribuer à simplifier et à préciser les modes et instruments d'évaluation des apprentissages. La Commission note la formation donnée et prévue aux enseignants sur l'évaluation des compétences. La PIEA en cours de révision devrait contenir des indications claires sur le seuil de réussite et sur la composition de la note finale pour les évaluations réalisées selon la nouvelle approche par objectifs et standards. Les actions prises contribuent à améliorer la situation, mais la Commission ne pourra se prononcer que lorsqu'elle évaluera la PIEA révisée et son application dans les plans de cours examinés lors de l'évaluation de la formation générale.

La recommandation sur la gestion indiquait au Cégep de prendre les moyens nécessaires pour rétablir les communications afin de permettre l'émergence d'un leadership mobilisateur, et de remettre en marche les comités de programmes et celui du tronc commun. Plusieurs échanges et mises en commun se sont réalisés ou sont en cours entre les enseignants de la formation générale et entre ces derniers et les comités de programmes. Ils portent sur des problématiques telles la réussite des cours, la formation propre et l'intégration de la formation générale dans les épreuves synthèses. Les consultations lors de l'élaboration et de la réalisation du plan d'aide à la réussite, et lors de la révision en cours de la PIEA favorisent les mises en commun. L'ensemble des actions réalisées et en cours montrent l'émergence du leadership souhaité autour de préoccupations communes de tous les intervenants. Malgré des discussions en cours sur leur composition et leur fonctionnement, les comités de programmes ont recommencé leurs travaux. La réflexion se poursuit pour rétablir le comité du tronc commun. Entre-temps, les échanges entre les enseignants des diverses disciplines se réalisent notamment lors des journées pédagogiques. La Commission considère que les actions prises contribuent à améliorer les problèmes constatés. Elle estime que des gestes restent à poser pour favoriser d'une manière plus formelle les échanges permanents, en particulier entre les enseignants des disciplines de la formation générale.

En conclusion, la Commission juge que les actions prises répondent adéquatement à sa recommandation relative à l'approfondissement des résultats de l'évaluation. Elle estime que plusieurs améliorations ont été apportées à la situation observée au sujet des deux autres recommandations, mais que les actions en cours doivent être complétées. Elle s'attend à recevoir la PIEA révisée et le reflet de son application dans les plans de cours ainsi qu'un bref rapport sur la mise en place des structures de gestion actuellement à l'étude.

Vous remerciant de votre collaboration, je vous prie d'agr er, Monsieur le Directeur,  
l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le pr sident,

Jacques L' cuyer